

Communiqué du SNES-FSU Créteil :
Fiasco de la réforme de la formation initiale et mépris des entrant-es dans le métier

A Créteil, la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale voulue par Blanquer est un véritable fiasco. Celle-ci favorise l'entrée dans le métier par la précarité et préfère aux connaissances universitaires et à la didactique une confrontation brutale et sans préparation au terrain.

Deuxième étape de la réforme de la formation initiale et des concours des enseignant-es et CPE, le recrutement des étudiant-es contractuel-les alternant-es (ECA) à Créteil est un échec cuisant. Sur les 300 EAC attendu-es, le rectorat n'est parvenu à en recruter que 70. Sur ces 70, toutes et tous ne se sont pas présenté-es pour signer leurs contrats fin août : seulement 46 dans le second degré général et 15 CPE.

Les étudiant-es en M2 MEEF ne sont pas dupes : assurer 6 heures d'enseignement en pleine responsabilité pour 865 euros brut, tout en validant son master et en préparant son concours, ne permet pas de répondre à la crise du recrutement et de revaloriser l'entrée dans le métier d'enseignant-e et de CPE.

De plus, le rectorat pousse l'abject dans ses retranchements : il n'a donné leurs affectations à ces étudiant-es que fin août et leur a assuré qu'ils ne toucheraient leur rémunération que fin octobre ! Quel mépris pour ces aspirant-es professeur-es et CPE !

Le Snes-Fsu Créteil demande à ce que les ECA soient payé-es à 100% dès septembre pour qu'ils et elles ne soient pas mis en difficulté pour se nourrir ou payer leurs logements.

Nous avons également écho d'établissements dans lesquels il est demandé à ces collègues d'assurer des heures supplémentaires au mépris de la loi : pour le Snes-Fsu Créteil, ce n'est pas acceptable, et nous interviendrons auprès du rectorat sur l'ensemble des situations problématiques afin de faire valoir les droits des ECA.

Pour la troisième année des AED en pré-professionnalisation, étudiant-es de L2, sont recruté-es par le rectorat de Créteil pour un contrat de 3 ans. Pour la troisième année, le rectorat procède à la signature des contrats très tardivement pour un début de contrat le 20 septembre. Le Snes-Fsu Créteil était intervenu l'année dernière pour que ces jeunes collègues ne pâtissent pas des carences rectorales et soient payé-es à 100% en septembre, contrairement aux années précédentes. Le rectorat nous a indiqué que les contrats étaient cette année datés au 1er septembre : **le Snes-Fsu Créteil s'en félicite mais restera vigilant sur le sujet.**

Le Snes-Fsu Créteil est aux côtés de ces jeunes collègues qui découvrent le métier par le prisme de la violence institutionnelle et administrative. C'est en construisant ensemble les revendications que des avancées pourront être obtenues : statut d'élève-fonctionnaire, rémunération digne, revalorisation de l'entrée dans le métier.

